

ASSEMBLÉE NATIONALE

26 mars 2015

SANTÉ - (N° 2673)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 280

présenté par
M. Touraine

ARTICLE 34

À l'alinéa 3, substituer au mot :

« remplacement »

le mot :

« remplaçants ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.